

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

24/03/2022

AFFICHEE LE :

24/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

13 avril 2022

L’an deux mil vingt-deux, le 30 mars, à 20 h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT.

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Véronique VASTEL, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Christophe LEGENDRE à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Véronique VASTEL à Joël JEANNE.

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

MULTI-ACCUEIL DE MONDEVILLE - ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF

DELIBERATION N° **DELIB-2022-033**

RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU

Le projet éducatif du multi-accueil de Mondeville, créé en par délibération n°67/2021 du 27 septembre 2021, est resté celui de l'ancienne halte-garderie à laquelle il s'est substitué.

Une mise à jour de ce projet éducatif est nécessaire, notamment pour permettre la signature de la convention annuelle de financement signée avec la Caisse d'allocations familiales du Calvados. En effet, certains éléments du projet ne correspondaient plus aux obligations d'un multi-accueil qui se doit par exemple de fournir les couches ou encore d'offrir la possibilité d'accueillir à la journée tous les jours.

Le projet pédagogique est joint au présent rapport.

Par conséquent,

Vu le Code général des collectivités,

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L 2111-3-1 et R 2334-30,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles, notamment l'article L 214-7,

Vu la délibération n°67/2021 de création du multi-accueil de Mondeville,

Après consultation de la commission Enfance Education du 21 mars 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le projet pédagogique du multi-accueil tel que présenté,
- **D'AUTORISER** la Maire, ou son représentant, à prendre tout acte s'y rapportant.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,

Hélène BURGAT

PROJET EDUCATIF DU MULTI ACCUEIL MUNICIPAL

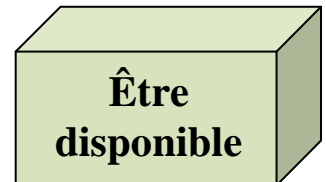
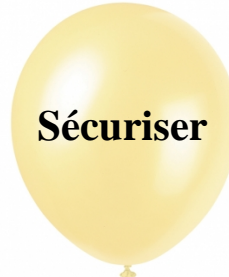
RUE VICTOR HUGO

14120 MONDEVILLE



PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif du multi-accueil vise à définir les grandes orientations défendues par l'équipe pour l'accueil du jeune enfant au sein de notre structure.



CONTENU DU DOCUMENT :

1. Préambule	5
2. Introduction	7
3. L'HISTORIQUE	7
4. PRESENTATION de la structure	7
4.1. Personnel	7
4.2. L'aménagement des différents espaces	8
5. L'ACCUEIL	11
5.1. les modalités d'accueil	11
5.2. Le premier accueil	12
5.2.1. L'inscription de l'enfant	12
5.2.2. La période d'adaptation	12
5.2.3. La position du professionnel	14
5.2.4. Le rôle des autres enfants	14
5.3. L'accueil et la séparation au quotidien	14
5.4. L'accueil d'urgence	15
5.5. L'accueil de l'enfant en situation de handicap	15
6. JOURNEE TYPE	17
6.1. La journée continue	17
6.2. En demi-journée, en occasionnel	17
7. LE QUOTIDIEN	18
7.1. Les temps de repas et de goûter	18
7.1.1. Orientations pédagogiques	19
7.1.1.1. L'alimentation	19
7.1.1.2. L'attention à l'enfant	19
7.1.1.3. L'atelier cuisine	19
7.2. Les temps de repos	19
7.3. Les temps de soins	20
7.3.1. Le temps de change	20
7.3.2. L'apprentissage de la propreté	21
7.3.3. L'hygiène au quotidien	21
7.3.4. Les bobos	21
7.4. L'Enfant en refus	22
7.5. L'adulte face aux conflits entre enfants	22
8. LE JEU	22
8.1. Le jeu un apprentissage par le plaisir	22
8.2. Jeux libres	22

8.3. Jeux accompagnés	23
8.3.1. L'enfant	23
8.3.2. L'adulte	23
8.4. Jeux et activités proposées	23
8.4.1. L'enfant	23
8.4.2. L'adulte	23
9. LES ATELIERS	24
9.1. Intervenant extérieur	24
9.1.1. Baby gym	24
9.1.2. Eveil musical	24
9.1.3. Atelier jardinage	24
9.1.4. Atelier contes avec Nora employée de la Médiathèque.	24
9.1.5. Découverte d'œuvres d'art	25
9.1.6. Atelier langage signé avec Isabelle	25
9.1.7. Des promenades	25
9.1.8. Spectacles	25
10. LES PASSERELLES VERS L'ECOLE	25
11. LES PARENTS ET LA STRUCTURE	27
12. L'accueil des stagiaires	28
13. Le partenariat	29
14. Conclusion	30
15. ANNEXE	31

1. PREAMBULE

But principal

Ce projet est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer et il permet également à l'enfant de se sentir sécurisé à travers la cohérence qu'il apporte au quotidien. Pour les parents il apporte un cadre et permet d'assurer une continuité éducative pour leur enfant entre le domicile et la structure.

Pour l'équipe

Ce projet permet à l'équipe de se rassembler autour de valeurs, de faire un travail de réflexion sur les pratiques éducatives quotidiennes auprès des enfants au sein de la structure. Les valeurs définies au sein de ce projet permettent de donner du sens à tous actes réalisés, dans un objectif de réelle cohérence concernant l'accueil du jeune enfant. Ce document permet à l'équipe de remettre en question ses pratiques éducatives et de prendre du recul. Le projet éducatif est le moteur de l'équipe car il impulse un dynamisme autour de valeurs communes.

Ce document n'est pas figé il est revu et travaillé régulièrement lors de réunions d'équipe concernant le fonctionnement et l'accompagnement de l'enfant au quotidien. Les réflexions de chacun, le partage d'expériences.

Pour l'enfant

Il donne un cadre partagé, harmonieux et sécurisant. L'enfant sera accompagné au quotidien selon les mêmes valeurs et les mêmes axes défendus par l'équipe. Le but est de proposer une cohérence dans l'accompagnement, dans les soins, dans les limites et les interdits afin que l'enfant se sente sécurisé.

Pour les parents


En associant les parents à la réflexion sur l'accueil de leur enfant au quotidien, les parents deviennent acteurs du projet. L'échange quotidien permet à l'équipe de prendre en compte le savoir des parents et de contribuer à maintenir une alliance éducative. Ces échanges permettent en tant que professionnels d'assurer au plus près une continuité éducative entre les deux lieux de vie, ce qui est rassurant pour l'enfant. Ce projet est présenté aux parents lors de l'inscription mais également tout au long de l'accueil si besoin.

Pour les partenaires institutionnels

Ce projet permet de comprendre la complexité du travail éducatif. Il fait prendre conscience de la responsabilité qu'assume l'équipe à travers ses actes éducatifs au quotidien durant les premières années de l'enfant car ils participent aux fondements de l'adulte de demain.

Pour les stagiaires

C'est un support pour les accompagner dans leur période de connaissance des lieux et des différents acteurs.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 
ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

2. INTRODUCTION

De l'éveil à son autonomie, le jeune enfant n'évolue pas seul. Les parents et les professionnels l'accompagnent et le guident sur les chemins de la découverte. L'autonomie, c'est l'indépendance par l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne, la liberté de penser, de choisir.

En collectivité, chaque enfant va peu à peu passer d'un rythme de vie familial à un rythme de vie collectif harmonieux dans lequel il va vivre des moments forts avec les autres.

Au-delà d'une demande d'accueil, le multi accueil ne doit pas être considéré uniquement en tant que mode de garde mais comme un lieu éducatif, un lieu de vie et de joie qui laisse place à la fantaisie, la spontanéité.

Un lieu où l'enfant vit sa vie d'enfant, construit sa personnalité au travers du jeu, du plaisir de jouer.

C'est cet accompagnement que la halte se propose de réaliser pour guider l'enfant sans jamais le forcer, pour l'aider à grandir tout en respectant son rythme.

3. L'HISTORIQUE

La création de cette structure, en complément de structures déjà existantes comme la crèche, l'accueil péri scolaires, le Relais Petite Enfance, a vu le jour en 1995 à raison de 4 heures par jour. Puis 6h en 1998 du lundi au vendredi et était agréée pour accueillir 12 enfants. Les locaux se trouvaient alors Rue Albert Bayet.

En raison des besoins des familles en matière d'accueil de jeunes enfants, elle fut déplacée dans de nouveaux locaux entièrement rénovés et adaptés rue Victor Hugo, cette nouvelle structure est actuellement agréée pour accueillir 17 enfants.

Depuis 2021, la halte-garderie est devenue multi-accueil pour permettre un accueil à la journée complète. Sa capacité est toujours de 17 enfants.

4. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

4.1. Personnel

Quatre professionnels aux diplômes complémentaires accueillent les enfants et leurs parents.

La direction de la structure est assurée par une éducatrice de jeunes enfants. Elle est garante du projet pédagogique de la structure. Son rôle est aussi d'assumer la gestion administrative, pour laquelle certains créneaux horaires sont réservés.

Deux Auxiliaires de puériculture participent à l'accueil des enfants et de leur famille, au bien être et à l'éveil des enfants avec une mission d'accompagnement à la séparation, aux activités.

Une Auxiliaire puéricultrice assure des tâches administratives et

Un agent, en cours de formation au CAP Petite enfance, vient compléter l'équipe pédagogique.

Un agent technique est en soutien durant les moments de repas et de goûter et assure l'entretien du matériel, du linge, des locaux. Un deuxième agent d'entretien vient en renfort en fin d'après-midi.

Des réunions hebdomadaires d'équipe sont organisées pour gérer le quotidien, se transmettre des informations particulières. Elles permettent de limiter les communications sensibles en pièce de vie.

Des réunions de synthèses ont été mise en œuvre afin d'harmoniser nos pratiques et assurer la continuité de l'accueil des enfants. Elles permettent durant l'année une cohérence de la réflexion et l'organisation des divers projets.

Le personnel a accès à de nombreuses formations.

Des journées pédagogiques inter structures sont mise en place afin de mener une réflexion globale sur nos pratiques, les remettre en question pour avoir une cohérence entre professionnels de l'enfance et mieux répondre aux enfants et familles accueillies et créer du lien entre structures.

Une équipe pluridisciplinaire vient renforcer l'équipe en place, elle est composée d'une psychologue vacataire qui intervient 2 heures tous les mois voir plus selon les besoins. Elle a un rôle formateur et de soutien auprès de l'équipe dans le but d'accueillir au mieux l'enfant.

La puéricultrice de la crèche municipale s'occupe des Projets d'accueils individualisés et des protocoles d'hygiène et de santé. Elle a une mission d'éducation à la santé auprès du personnel et des parents.

D'autres intervenants, en musique, motricité, langage signé et la médiathèque qui viennent diversifier différentes forme d'expressions et d'exploration auprès des enfants, et de l'équipe.

Afin de faire partager notre savoir en tant que professionnels de la Petite Enfance, nous accueillons des élèves de l'École d'Éducateurs (IFEN) ainsi que des élèves Auxiliaires et BEP sanitaire et social.

4.2. L'aménagement des différents espaces

La conception et l'aménagement des locaux d'accueil jouent un rôle primordial dans la mise en pratique des interventions éducatives.

L'objectif premier étant l'accueil de l'enfant et ses parents, il semble essentiel de mettre l'accent sur un lieu chaleureux, sécurisant, sécurisé, adapté à l'âge des enfants et au fonctionnement du multi-accueil.

L'aménagement de nos locaux a été guidé par la volonté agréable, joyeux, ludique, et fonctionnel pour tous. Nous posons un sol coloré, séparé par des rangements, des panneaux à hauteur de 1 mètre qui permettent au regard et à la lumière naturelle de traverser les locaux. Le sol en résine fait de courbes et de lignes est une invitation pour l'enfant et ses parents à suivre ses traces qui traversent toute la structure.

Les locaux se composent de :

- Un espace accueil incluant l'accessibilité aux locaux (parking, sas, vestiaire, bureau)
- Une salle d'accueil comprenant 18 casiers vestiaires et 2 petits bancs à hauteur d'enfant pour favoriser son autonomie.

L'enfant choisit son casier, y place sa photo et y dépose sacs, chaussures et manteau. Une table à langer est disponible afin de déshabiller facilement les tous petits. C'est un lieu de transition où l'enfant quitte doucement papa et maman pour entrer dans son domaine. Ce lieu de déshabillage n'est pas un lieu de séparation. La salle de vie est séparée de l'entrée par une petite barrière en bois et les parents peuvent accompagner leur enfant dans son espace de jeux. Pour une question d'hygiène, il est demandé aux parents d'enfiler des surchaussures (à leur disposition à l'entrée) ou d'ôter leurs chaussures.

- Le bureau de la directrice est attenant à la salle d'accueil où les parents peuvent venir y discuter très facilement. Vitré, il permet aux parents de voir leur enfant jouer dans la pièce de vie.
- Un panneau d'affichage facilitant la communication des informations et d'un écran TV ou défilent des photos des enfants dans leur quotidien au multi-accueil.
- La salle de vie est composée de différents coins :
 - Un espace tout en longueur pour se mouvoir dans la pièce.
 - Un coin avec les jeux symboliques, d'imitation. Ces jeux permettent de favoriser la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation et l'imitation des adultes. Ces jeux de « faire semblant » sont un moyen d'exprimer ses sentiments et de les explorer. Un module de petite cuisine aménagée, un coin nursery et une cabane pour symboliser la maison sont propices à ce type de jeux.
 - Un espace lecture avec fauteuils et rangements pour les livres.
 - Un espace voitures avec un tapis, disposé également à cet endroit, un château, des figurines et des animaux.
 - Des tables et des chaises permettront aux enfants de pouvoir expérimenter des activités de pâte à modeler, dessin, jeux de construction, encastrement....
 - Un espace bébés recouvert de tapis afin que le bébé puisse expérimenter la position dorsale, pour se retourner par la suite sur le ventre et commencer à se déplacer

quand ils disposent des capacités pour le faire. Des jouets tout petits sont disposés sur les tapis et sur des étagères

- Un coin calme aménagé de tapis et coussins est également prévu pour la lecture, comptines et chants.
- Une niche à doudou est installée afin que chaque enfant puisse laisser et retrouver son objet fétiche emmené de la maison.

Les meubles sont très légers et sur roulette, cela permet de moduler l'espace au gré des activités et des envies et de dégager plus d'espace si le besoin s'en fait sentir.

- Une pièce sanitaire attenante à la salle de jeux, avec 2 tables de change, 3 toilettes à la taille des enfants séparés par des petites cloisons et lavabo pour le lavage des mains. Cette pièce permet aussi aux professionnels de prendre en charge des petits groupes d'enfants pour faire des activités graine, peinture, jeux d'eau.
- Deux dortoirs avec lits à barreaux pour les bébés et petits lits bas pour les plus grands. Ce sont des espaces cocooning avec lumière variable, des fenêtres occultantes et des couleurs murales propices à l'endormissement.
- Un coin repas séparé de la salle de vie des enfants pour déjeuner et goûter. Il est utilisé également pour faire les ateliers cuisine.

Il comprend un petit coin cuisine avec réfrigérateur, évier, four, plaques, micro-ondes et un coin restauration avec des chaises hautes pour les bébés tenant assis mais ne marchant pas.

Pour les plus grands des tables en demi-cercle permettent à plusieurs enfants de partager leur repas en même temps et de faire le 1^{er} apprentissage d'un repas à table. Chaque professionnel est disponible au centre de chaque table afin d'accompagner les enfants durant ce moment. Chaque professionnel dispose d'un tabouret roulettes permettant tous les déplacements sans nécessité de se lever sans cesse, ce qui peut perturber l'enfant.

Cet espace permet de ne pas salir la salle de vie ou les enfants peuvent se rendre directement après le repas.

- Un petit jardin arboré comprenant un parcours goudronné, une plage herbeuse, un toboggan, un bac à sable et des jeux à ressorts pour qu'en toute saison les enfants puissent sortir et se confronter aux éléments. Des jeux y sont à sa disposition tels que des vélos, porteurs, brouettes, tunnel, voitures, dînette, poussettes et poupées, ballons, quilles, parcours moteur...
- Un espace potager pour cultiver fruits, légumes et plantes aromatiques, agencé avec des balconnières et tables de pousse et plusieurs carrés potagers.

Chaque espace est source de réflexion en fonction des besoins pour quoi l'aménagement de l'espace est susceptible d'être modifié pour permettre de conserver des repères pour l'enfant.

Chaque lieu de vie favorise les repères dans l'espace, l'initiative, l'expérimentation, l'indépendance, l'autonomie, la concentration, la rencontre avec l'autre. Le « repère » est ce qui permet de se retrouver dans un environnement, dans une pratique, dans une relation à l'autre. Les repères sont vitaux pour l'enfant car ils l'aident à se construire, à anticiper et mieux maîtriser ce qui se passe autour de lui.

Si l'enfant fréquente régulièrement la structure il devient acteur du quotidien et acquiert de plus en plus d'autonomie. Ces repères rassurent et assurent sa sécurité affective et lui apprennent à prendre confiance en lui, en ses possibilités et ses capacités.

5. L'ACCUEIL

5.1. Les modalités d'accueil

En amont, et en vue de faciliter les démarches d'inscription, la ville a mis en place un service guichet unique qui est chargé d'accompagner les parents sur le mode de garde le mieux adapté à leur situation.

Après avoir effectué cette pré-inscription auprès du guichet unique, les parents se rendent au multi-accueil pour finaliser l'inscription.

Tout enfant de moins de six ans peut être inscrit, la structure offre une capacité d'accueil de 17 enfants.

Deux types d'accueil sont proposés :

- Occasionnel : le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30
- En journée continue : tous les jours de la semaine de 8h30 à 17h30 (pour un maximum 27 heures)

Le multi-accueil est ouvert prioritairement aux familles domiciliées à Mondeville.

Un enfant sera accueilli pour une durée définie avec les parents en fonction des besoins et des places disponibles.

Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants dont les parents sont en insertion professionnelle ou en formation.

Les demandes concernant les enfants en situation de handicap sont étudiées et acceptées si les dispositions à prendre pour l'enfant et le personnel sont en accord avec ce que souhaitent les familles et les institutions spécialisées.

L'accueil d'urgence s'adresse à toute famille ne fréquentant pas la structure et dont la situation personnelle ou professionnelle évolue brutalement ou

L'inscription se fait auprès de la directrice (02-31-52-13-79) sur rendez-vous. Le jour de l'inscription, une visite des locaux est proposée, ainsi qu'une présentation du personnel et la création d'un dossier administratif.

5.2. Le premier accueil

5.2.1. *L'inscription de l'enfant*

Une des priorités de la structure est d'offrir aux familles un service de qualité, il est donc indispensable de favoriser les premiers échanges, puis de connaître et respecter l'enfant dans son individualité, son rythme de développement et ses capacités d'apprentissage.

Les éléments clés de l'accueil sont :

- L'accueil lors de l'inscription
- La période d'adaptation
- L'accueil au quotidien

Le premier accueil s'effectue lors de l'inscription de l'enfant. Ce moment est primordial car c'est la première rencontre pour les familles (parents/enfants) avec les professionnels et les lieux dans lesquels leurs enfants évolueront. Lors de l'inscription, les familles sont invitées à visiter les locaux et à rencontrer l'équipe. Cette 1^{ère} rencontre permet de créer une confiance mutuelle entre parents, enfants et professionnels. Lors de cet échange le projet éducatif de la structure sera abordé et le règlement de fonctionnement leur sera donné. Au cours de ce premier contact, les parents peuvent exprimer leurs attentes, verbaliser leurs angoisses face à la séparation. Ce premier échange permet de faire connaissance aussi bien avec l'enfant que la famille. Il est aussi l'occasion de mettre en place une intégration régulière et progressive de l'enfant.

Les 1^{ères} séparations sont souvent difficiles pour les parents. Elles peuvent être chargées d'angoisses, de culpabilité, ou encore de rivalité. Chaque parent et enfant seront plus ou moins porteurs de ces sentiments, chacun trouvera son propre rituel pour se rassurer avant de se séparer.

Les premiers échanges sont déterminants sur la capacité pour les parents et leur enfant d'investir positivement le multi-accueil. Une première impression favorable les incitera à ne pas vivre la séparation comme un abandon.

5.2.2. *La période d'adaptation*

Pendant la période d'adaptation, des liens se tissent progressivement entre l'enfant, ses parents et les professionnels. L'adaptation est prévue en fonction de chaque parent et de chaque enfant. En venant ensemble et en vivant quelques moments partagés au sein de la structure, les parents et leur enfant peuvent créer des repères sécurisants et rassurants.

L'équipe accompagne parents et enfants dans cette expérience de séparation (souvent la première) qui sera le départ de multiples découvertes dans un lieu de vie collectif.

L'adaptation se déroule selon des règles qui consistent à accueillir l'enfant par étapes quotidiennes. Les premières fois, il entre dans le groupe avec ses parents sous l'œil attentif d'une professionnelle qui va leur laisser le temps de prendre des repères dans ce nouveau lieu de vie.

Les jours suivants, sans ses parents, et en augmentant peu à peu la durée, il va découvrir les jeux, les autres enfants, les adultes. Mais ces règles ne sont pas préétablies, selon l'enfant cette période peut être plus ou moins longue.

Nous demandons aux parents d'expliquer à leur enfant ce qui va être choisi de lui faire vivre cette expérience.

Trois séances d'adaptation sont toujours proposées et préparées avec la famille : elles sont gratuites et se déroulent sans la présence des parents.

Elles s'organisent ainsi :

- 15 minutes la 1ère fois
- 30 minutes la 2ème fois
- 45 minutes à 1 heure la 3ème fois

Durant cette période, les parents peuvent téléphoner au multi-accueil afin de se rassurer auprès des professionnels accompagnant leur enfant.

Cette période peut être allongée suivant les besoins de l'enfant à s'adapter mais sera alors facturée.

Voici un poème qui retrace ce qu'un enfant peut vivre lors d'une séparation en période d'adaptation :

*« Papa ou maman
Pour que je puisse découvrir mon nouvel univers, écoute...
J'aimerai visiter la halte-garderie avec toi
Faire connaissance des personnes avec toi
Tu sais, j'ai envie de rester,
Mais je n'ai pas envie d'être séparé de toi.
Ne me gronde pas si j'ai le cœur gros
Si je pleure et si la halte ne m'enchant pas
Dès le premier jour.
Si je pouvais emporter un objet chéri,
Je me sentirai un peu rassuré.
Ne pars pas en cachette derrière mon dos,
Je serai affolé,
Je n'oserai plus te quitter des yeux
De peur que tu disparaises à nouveau.*Quand je me sentirai bien,
Ne fais pas durer les au revoir
Comme si c'était moi qui te laissais ;
Dis-moi à quel moment tu viendras me chercher,
Je ne connais pas les heures
Et le temps me paraît plus long qu'à toi.
J'aimerai que tu me racontes ce que tu as fais
Pendant mon absence
J'aimerai que tu me laisse un peu de temps pour venir vers toi.
Tu sais, moi aussi j'aurai des choses à ta raconter.
Alors dis-moi que nous prendrons le temps de nous parler,
Le temps de nous retrouver..... »*

D'après le poème de Christine Schuhl (EJE, rédactrice en chef d'une revue petite enfance, basée sur la qualité d'accueil des jeunes enfants)

5.2.3. *La position du professionnel*

Par son observation, son écoute attentive, son attitude bienveillante et sécurisante, par sa contenance et sans interventionnisme, le professionnel laisse les choses se mettre en place, au rythme particulier de chacun. Il va présenter à l'enfant les personnes, les lieux, les jeux, les règles...

Lorsque la séparation est difficile, le professionnel incite le parent à lui confier l'enfant.

5.2.4. *Le rôle des autres enfants*

La relation avec les autres enfants favorise la vie en collectivité et l'apprentissage de ses règles. Il va peu à peu répondre aux sollicitations, adhérer aux activités du groupe et nouer des relations.

5.3. L'accueil et la séparation au quotidien

L'enfant revit chaque jour une séparation plus ou moins difficile selon la fréquence d'accueil dans la structure. Cette séparation est préparée pendant la période d'adaptation.

A chaque arrivée un moment est nécessaire afin que l'enfant retrouve ses repères dans le lieu de vie et auprès des personnes présentes.

C'est le moment des transmissions entre parents et professionnels, sur des questions d'ordre pratique. La qualité de l'écoute, le soin apporté aux effets personnels des enfants marquent le respect des professionnels et rassurent l'enfant qui se sent pris en compte avec son histoire ou son vécu récent.

Les professionnels favorisent une transition en douceur entre l'espace dédié à l'accueil des parents et l'espace de vie des enfants. Une personne se détache afin de pouvoir établir un accueil personnel et individualisé et recueillir dans la fiche de liaison de chaque enfant les informations importantes le concernant. L'importance de cette liaison permet à l'équipe de savoir ce qu'il s'est passé au domicile avant l'arrivée (la nuit, la veille, les petites nouveautés, chagrins, maladies...), mais cela permet aussi aux parents d'avoir un retour sur la vie dans le multi-accueil : temps de partage, anecdote, temps d'activités...

Chaque parent et enfant peuvent mettre en place un rituel qui leur permettra de mieux vivre cette séparation : pour le parent c'est ranger le sac, mettre les chaussons, ouvrir la porte de la salle de vie, donner le bonjour, se dire au revoir, confier l'enfant (le bébé de bras à bras et l'enfant qui marche main dans la main ou bras à bras) en le tournant vers l'accueillante, ou installer son enfant sur le tapis et lui proposer un objet qu'il pourra trouver autour de lui. Ce peut être un coucou à la fenêtre...

Chaque séparation sera clairement expliquée à l'enfant. Il est important de pouvoir mettre des mots sur les faits lors du départ d'un parent mais également sur le ressenti de l'enfant à ce moment particulier. Ainsi l'enfant viendra au multi-accueil dans un sentiment de confiance, sachant que son parent l'avertira à chaque départ.

Une fois dans la pièce de vie, il est important de laisser aux enfants le temps de se retrouver. Chaque matin, chaque après-midi; ils se sourient, se prennent par la main, se racontent,...Les professionnelles restent en retrait et observent.

Un cahier de vie (propre à chaque enfant fréquentant régulièrement la structure) témoigne de moments vécus au multi-accueil. Ce cahier a pour vocation d'amener un peu de la vie de la journée à la maison.

Son contenu : des comptines, des anecdotes, des photos de nos activités de nos sorties.

La place du doudou dans la séparation et au sein de la halte-garderie

L'enfant peut établir un rituel avec son parent grâce à l'objet transitionnel appelé « doudou ». Il est important que cet objet soit apporté du domicile car l'enfant l'affectionne particulièrement, cela peut être une peluche, un drap, une couverture, une tétine, un coussin... Cet objet permet à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments de séparation et les temps de repos.

C'est pourquoi il est important que le doudou fasse le va et vient entre le domicile et le multi-accueil. Ce genre d'objet permet d'assurer le lien entre la maison et la structure, les parents et l'enfant, le dehors et le dedans. Le doudou reste accessible à chaque enfant, lorsqu'il en éprouve le besoin, il peut aller le chercher afin de se rassurer et se sécuriser. (pochettes à doudous dans l'espace de vie)

5.4. L'accueil d'urgence

La période d'adaptation est souvent inexistante pour ce type d'accueil. Il est important de parler à l'enfant et de verbaliser même si son accueil est prévu en urgence. Expliquer à l'enfant les faits dans ce genre d'accueil sera très bénéfique pour lui et permet de l'accompagner dans ce processus très rapide.

Il est tout de même souhaitable qu'un parent ou un proche de l'enfant puisse venir au sein de la structure quelque temps avant l'accueil d'urgence pour prendre connaissance des lieux et des personnes qui vont l'entourer. Ceci permettra à l'équipe d'avoir quelques indications sur les rituels et habitudes de l'enfant à son domicile. Ces éléments sont primordiaux pour favoriser la qualité de l'accueil de l'enfant en cas d'urgence.

5.5. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

L'équipe reçoit avant tout un enfant et ses parents. Cet accueil permet aux enfants et parents de retrouver, par conséquent, les mêmes rituels que les autres familles.

Cependant, une réflexion commune doit trouver sa place pour accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées et agréables possibles. Un PAI doit être établi avec la famille, l'équipe, le médecin traitant de l'enfant, le médecin référent du multi-accueil et la puéricultrice de la crèche. Ce projet permet aux professionnels de connaître les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions et comportements d'urgence, si nécessaire, à adopter.

Un travail de partenariat avec les professionnels extérieurs (psychologues, orthophonistes, psychomotricien, le Centre d'Action Médico Sociale Précoce le CAMPS, le Centre Médico Psychologique le CMP.....) en charge de l'enfant est indispensable en cas de question et surtout de coordination sur l'évolution de l'enfant au quotidien. Il permet une continuité éducative et assure une cohérence avec les familles et partenaires.

Au travers de cet accueil, la marginalisation d'un enfant en situation d'handicap et de sa famille est évitée et l'acceptation de la différence est favorisée. Il s'agit d'offrir un lieu de vie et d'accueil mais aussi d'éveil comme pour tout autre enfant et d'accompagner sa famille dans la séparation.

Cet accueil qui demande quelquefois des moyens supplémentaires (aménagement...à soumettre lors de cette réflexion commune) permettra à cet enfant de bénéficier des mêmes droits que tous les enfants : s'épanouir dans une structure petite enfance.

Pour les autres enfants de la structure, l'accueil d'enfant en situation de handicap permet de développer leur esprit de tolérance dès le plus jeune âge en acceptant la différence.

5.6. L'accueil d'enfants d'âges mélangés

Les enfants de 3 mois à 3 ans sont regroupés ensemble au sein d'une même pièce de vie.

Ce fonctionnement repose essentiellement sur des avantages cognitifs et relationnels :

- Expose les enfants à une variété de relations avec les autres en raison de leurs différents niveaux de développement : davantage d'expériences interactives et de contacts qu'un groupe d'âge identique.
- Permet aux tous petits de voir les plus grands évoluer : d'être dans une ambiance plutôt stimulante ; ils y retrouvent de grands frères et de grandes sœurs. Ils ont des « modèles-enfants » à imiter ; des stimulateurs qui leurs présentent des jeux plus avancés, des capacités vers lesquelles tendre.
- Valorise les plus grands (notion de responsabilité) : il est valorisant pour les plus grands d'être un exemple ; ils développent des capacités de communication, font des efforts de langage pour se faire comprendre des plus petits.
- Diminue l'agressivité : moins de cris, moins d'intervention de l'adulte que sur les « gros » groupes de mêmes âges.
- Facilite l'accueil des enfants porteurs d'un handicap ou présentant un retard ; l'appartenance à un groupe n'étant pas conditionné par l'âge : l'enfant va évoluer à son rythme, sans que l'échéance de passage dans un autre groupe vienne rappeler le handicap. Les compétences de l'enfant sont fondues dans celles du groupe et les professionnels adaptent ainsi plus facilement l'accueil de l'enfant.
- Permet de réunir les fratries au sein de la même unité de vie.

Nous avons la possibilité de décloisonner les groupes à certains moments afin de respecter les besoins spécifiques de chaque âge et de chaque enfant : proposition d'activités « dirigées » pour les plus grands au sein de la salle de repos ou de soin afin de respecter le calme pour les bébés et/ou de « libérer » de l'espace pour les moyens qui ont besoin de bouger. Mais aussi possibilité pour les plus grands qui ne souhaitent pas « FAIRE », « d'ETRE » au calme avec les bébés parce qu'ils ont besoin d'être apaisés, « câlinés ». Les activités ne sont pas organisées en fonction de l'âge mais des besoins manifestés par les enfants ; cela sous-entend pour l'équipe des qualités d'écoute.

6. JOURNEE TYPE

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

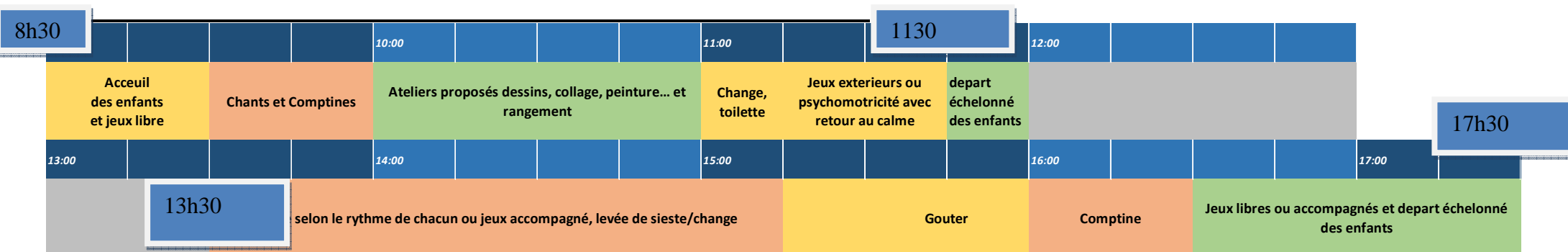
6.1. La journée continue

La journée continue est proposée tous les jours, son organisation est du type :



6.2. En demi-journée, en occasionnel

Les demi-journées sont accessibles tous les jours d'ouverture, selon les places, son organisation est du type :



7.1. Les temps de repas et de goûter

Pour le nourrisson qui prend son biberon, le rythme est donné par la famille. Le dialogue parents /professionnels permet de noter le rythme des tétées, de faire part de l'évolution du bébé, de poser les problèmes, d'apporter des modifications, c'est un moment très sensible pour les parents (problèmes d'allaitement, de rythmes différents entre la famille et la structure). L'équipe se cale sur le rythme des parents.

Les repas en journée continue et les goûters sont fournis par le multi-accueil et préparés par la cuisinière de la crèche. Les plus grands sont servis à heure fixe. L'enfant est assis autour de la table quand celui-ci a une bonne maîtrise de la position assise et une bonne coordination main/bouche. La convivialité des repas est, pour nous, un atout majeur. Manger n'est pas seulement nourrir son corps, c'est un moment de plaisir et de socialisation qui doit se dérouler dans une atmosphère calme et chaleureuse

A partir de six mois, avec l'accord de la famille, l'enfant peut prendre un repas « crèche » dans la mesure où la diversification de la nourriture a été commencée.

Vers un an, l'enfant qui a suffisamment développé ses dents prend un repas plus consistant, en morceaux plus ou moins gros (mixage grossier si besoin) qui comprend une entrée, un plat, un produit laitier et un dessert.

Les enfants assistent à la mise en place des repas, ils sont en relation directe avec l'agent qui en a la charge ; les bruits, les odeurs, les couleurs, la présentation, le nom des aliments, les textures les sensations de chaud, froid, mixé, morceaux, sucré, salé... sont exprimées en mettant des mots, et ont autant d'importance que le passage à table.

L'enfant est invité à goûter les aliments, il peut ne pas aimer, ils lui seront reproposés par la suite : une certaine maturité est parfois nécessaire pour pouvoir apprécier certains goûts. Chaque enfant est servi dans une assiette bien présentée, avec une quantité en fonction de son appétit.

C'est à cette période que l'enfant va exprimer le désir de prendre sa cuillère. Au début de chaque plat, l'adulte lui laisse faire son expérience (doigts et cuillère) puis lui propose de l'aide avec une deuxième cuillère.

Il apprend peu à peu à maîtriser ces gestes pour porter sa cuillère, puis sa fourchette, son verre à la bouche. En les répétant chaque jour, il acquiert de la dextérité.

Il apprend les règles de la vie en société : rester à table, ne plus jouer avec sa nourriture...

L'adulte a un rôle d'accompagnateur : il va observer chaque enfant et l'encourager dans sa quête d'autonomie, soit parce que l'enfant va en exprimer le désir, soit en le confortant dans le fait qu'il est capable de se prendre en charge. Lors des repas, l'adulte reste complètement impliqué dans cette action : totalement disponible à l'enfant (regard, paroles, installation). Lors des transmissions, les professionnels peuvent questionner les parents, sans jugement, sur les habitudes alimentaires de leur enfant. Les menus affichés (images et texte) à l'attention des parents peuvent donner lieu à des échanges.

7.1.1. Orientations pédagogiques

7.1.1.1. L'alimentation

- importance de la présentation des mets : jolis plats, belle présentation, différentes textures
- menus variés
- découverte des odeurs, couleurs et saveurs (sucré, salé, chaud, froid)
- aide au choix par présentation des aliments, leur nomination. Les aliments ne sont pas mélangés, la viande est découpée devant eux, les fruits leur sont présentés entiers, épluchés et découpés devant eux
- le dessert n'est pas une récompense au bon repas, aucun enfant ne peut en être privé.

7.1.1.2. L'attention à l'enfant

- faire goûter sans jamais forcer
- le refus de manger doit être considéré comme un message
- l'enfant petit mangeur est servi en conséquence
- l'enfant a le droit de ne pas aimer un mets (pas de produit de remplacement)
- l'enfant plus grand peut participer au dressage et au débarrassage de la table
- l'attente avant/après la fin du repas doit être aménagée (l'enfant supporte mal de trop attendre)
- mise en place de négociations adulte/enfant concernant les doudous : ils peuvent rester proches de l'enfant s'il en a besoin pendant le repas (sous la chaise, à proximité)
- lors des échanges pendant les repas, l'adulte tient un discours valorisant, bienveillant et encourageant.
- si le repas devient une source de conflits entre enfant et adulte, il est important de savoir passer le relais

7.1.1.3. L'atelier cuisine

Chaque mois, un membre de l'équipe propose aux enfants et à leurs parents des ateliers de cuisine sur les fruits et légumes de saison. Ce moment convivial de partage, autour de recettes de cuisine, permet de goûter, de découvrir des produits et de nourrir ensemble de belles et enrichissantes expériences qui apportent aux petits comme aux grands une vision différente de l'alimentation. L'objectif est de permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs goûts, du plaisir de faire, de l'échange convivial qu'il procure.

7.2. Les temps de repos

Le sommeil est un besoin physiologique dont la durée varie selon l'âge et l'enfant lui-même. Il est donc important que les enfants soient couchés selon leur propre besoin. Les professionnels échangent sur les rythmes de sommeil lors des transmissions avec les parents. Accueilli de façon irrégulière, l'enfant peut avoir plus de difficultés à s'endormir en structure collective. Il revit alors une forme de séparation angoissante, d'où l'importance de la présence nécessaire d'un professionnel dans le dortoir pour rassurer les enfants.

Deux salles de sieste douillettes et propices au sommeil sont à disposition de nos petits dormeurs (musique d'ambiance).

Il est important de ritualiser ce temps, afin de mettre les enfants dans de bonnes conditions d'endormissement. Le respect des rituels passe par celui de l'enfant en tant que personne. Ce

dernier peut reconnaître l'instant où il va être couché grâce à ce qui précède l'entrée en salle de repos : il est mis à l'aise (déshabillé, nécessaire et/ou passe aux toilettes, son doudou et/ou sa tétine est mis à sa disposition). L'enfant est ensuite accompagné jusqu'à son lit. L'adulte apaise l'enfant par sa présence et le couvre légèrement (par une turbulette pour les plus jeunes ou par un léger drap pour les plus grands) afin de lui procurer un sentiment de sécurité, de chaleur et de bien-être indispensable pour trouver le sommeil en toute quiétude.

« Dormir c'est parvenir à lâcher prise », notre rôle est de l'accompagner vers ce lâcher prise. Le sommeil restant personnel, l'équipe s'adapte à l'âge, au moment, aux habitudes et à la personnalité des enfants. Le coucher et le réveil sont individualisés.

Nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Si son parent vient le chercher il aura la possibilité de repartir ou d'attendre au sein de la structure. L'équipe préviendra dès son réveil. Nous proposons aussi au parent de l'accompagner dans la chambre s'il souhaite réveiller son enfant, à condition qu'il fasse preuve de discrétion pour ne pas déranger les autres enfants dans leur sommeil. Le parent sera toujours accompagné d'un membre du personnel afin de ne pas surprendre les autres enfants qui pourraient apercevoir ce visage parfois inconnu et étranger.

Pour les enfants qui ne veulent pas faire de sieste, un coin détente est mis à disposition dans l'espace de vie.

7.3. Les temps de soins

La qualité du soin doit dépasser la dimension matérielle de l'hygiène et de l'apparence. Il est nécessaire de prendre conscience de la demande réelle de l'enfant et de l'émotion qui l'accompagne.

Le soin passe par les temps de change, les petits bobos, l'apprentissage de la propreté, l'hygiène au quotidien et la prévention.

7.3.1. *Le temps de change*

Les couches sont fournies par le multi-accueil.

Le change s'effectue en fonction des besoins de l'enfant, c'est un moment d'échanges privilégiés avec le professionnel (paroles, chant, réassurance) mais également de portage affectif qui passe par l'attention que l'on va lui accorder (l'échange de regard, le ton employé). Nous prévenons l'enfant lorsque nous le changeons (« Veux-tu que je change ta couche ») et sommes attentifs à son confort et aux techniques de sécurité, tout en respectant le protocole d'hygiène.

Nous utilisons uniquement le gant, l'eau, le savon ou le liniment pour effectuer le soin de l'enfant. Ce choix s'explique par rapport aux raisons hypoallergiques. Chaque gant et serviette utilisés pour le change de l'enfant sont lavés après chaque utilisation.

Les attentes des parents sont prises en compte. Nous sommes d'ailleurs conscients que ces demandes, parfois exigeantes au début, sont liées à la confiance que les parents nous accordent. Afin d'optimiser ce climat, l'équipe n'hésite pas à montrer aux parents leurs manières de procéder. Ce ne sera que mieux pour l'enfant.

7.3.2. *L'apprentissage de la propreté*

La structure ne se substitue pas aux parents pour cet apprentissage et tient compte de l'évolution, dans ce domaine, de l'enfant dans sa famille. L'enfant ne doit pas être forcé à aller aux toilettes. Dès que la famille commence l'apprentissage de la propreté, nous proposons à l'enfant d'aller au pot à heures régulières, puis à sa demande. Pour les plus grands, des petites toilettes sont à disposition dans le lieu de change et leur seront proposées. Il est accompagné tout au long de son apprentissage par des paroles d'encouragement, des félicitations.

En collectivité, il arrive que des enfants très jeunes demandent à s'asseoir sur le pot parce qu'ils veulent partager ce moment avec les autres : nous le leur permettons, même s'ils ne sont pas en capacité de contrôler leurs sphincters.

Dans tous les cas, nous respectons le rythme de l'enfant en fonction de sa maturité. Il est également important de repérer dans le discours des parents les enjeux relationnels autour du sujet de la propreté.

Une attention particulière est portée aux enfants entrant en maternelle, afin d'accompagner un passage à la propreté en douceur. Des échanges avec les ATSEM des écoles sont organisés, en début d'année scolaire, afin d'évoquer les situations d'enfants pour lesquels la propreté est en cours d'acquisition.

7.3.3. *L'hygiène au quotidien*

Avant et après chaque repas et autant de fois que nécessaire, l'enfant est accompagné à la salle de change ; il est invité à prendre peu à peu son autonomie pour se laver le visage et les mains.

L'adulte l'invite à faire les gestes pour quitter ou enfiler ses vêtements, s'allonger ou se relever, et pour les plus grands grimper sur la table à langer en utilisant l'escalier, baisser ou remettre ses vêtements pour aller aux toilettes...

7.3.4. *Les bobos*

Quand l'enfant se plaint, il est important que l'adulte reconnaisse ce qui s'est passé. Nous accompagnons l'enfant et prenons en compte sa douleur. Nous apportons le soin adéquat et appelons les parents si la situation le nécessite (fièvre...).

Nous pouvons jouer autour d'une situation s'il y a « plus de peur que de mal », afin de dédramatiser la situation (bisou magique...).

Lorsque la douleur est morale, il faut la « parler ». Lorsqu'un enfant semble triste et que cela dure, il est indispensable de l'aborder avec les parents lors des transmissions.

7.4. L'Enfant en refus

Il arrive parfois qu'un enfant refuse de manger, de dormir, d'être ou de rester propre. Ces situations génèrent des tensions entre l'enfant et l'adulte. Il est important de se questionner sur ce qui motive ce refus : « pourquoi, à certaines périodes, refuse-t-il ce qui semble vital aux yeux des adultes ? ». Que veut-t-il nous dire qu'il ne sache exprimer par la parole ? Désir, phase d'opposition ?

Il faut être attentif aux besoins de s'affirmer, d'exprimer sa différence, un mal être qui n'a peut-être rien à voir avec les situations.

7.5. L'adulte face aux conflits entre enfants

Tout en observant, l'adulte laisse les enfants essayer de gérer ensemble le conflit. Il intervient par la parole, en mettant des mots sur les réactions et les émotions perçues, expliquant ce qu'il a cru comprendre de la situation.

En dernier ressort, il sépare les enfants, leur rappelle les règles du vivre ensemble et les invite à réfléchir.

8. LE JEU

8.1. Le jeu un apprentissage par le plaisir

Le jeu permet de découvrir le monde, d'exprimer ses émotions, ses préoccupations, de se construire.

Il développe l'imagination, la curiosité, la créativité, la découverte, le plaisir du partage.

Jouer, c'est aller vers l'autre et implique de comprendre l'autre et de se faire comprendre de l'autre.

AVOIR ENVIE DE JOUER, C'EST « S'ENNUYER » POUR POUVOIR DECIDER D'AGIR.

8.2. Jeux libres

L'enfant choisit seul ses jeux, dans les zones à sa portée, sur les étagères ouvertes (cubes, garage et voitures, Duplos, ...). C'est un moment de **CREATION**, de partage, d'entraide et de complicité entre enfants ; les groupes se font et se défont au gré des imaginations.

L'adulte a une présence discrète, il observe, rassure, répond aux besoins mais n'intervient pas dans les activités des enfants. Il introduit, petit à petit, les notions de comportement essentielles à la socialisation, rappelle les règles en cas de besoin et aide à la gestion des conflits.

Dans les jeux d'imitation : dînette, poupées..., les enfants fixent eux-mêmes le cadre et se donnent parfois des consignes, des règles de fonctionnement.

8.3. Jeux accompagnés

Ces jeux sont demandés par les enfants ou proposés par les adultes. Ils sont hors de portée des enfants ou rangés dans des placards fermés (pâte à modeler, peinture, puzzles, jeux de société, perles, tri couleurs et formes, jeux de construction élaborés,...).

8.3.1. *L'enfant*

Il a le choix du jeu, de commencer et de ne pas finir (il sera aidé pour rassembler les pièces et ranger) sans que cela soit un échec ; il est libre d'essayer, d'abandonner, et de pouvoir recommencer plus tard ; il n'y a pas de notion d'échec, le simple fait d'avoir essayé est mis en valeur sans jugement.

8.3.2. *L'adulte*

Il est proche des enfants (IL JOUE LUI AUSSI), guide, propose (sans faire à la place), conseille, rassure ; l'enfant essaie, imite, cherche et grâce au groupe, dépasse parfois ses propres limites.

8.4. Jeux et activités proposées

Ce sont des activités proposées par les professionnels qui prennent en charge un domaine qui leur est familier et dans lequel, très à l'aise, ils pourront apporter un certain savoir et plaisir de faire.

L'idée est de faire découvrir aux enfants un éventail, le plus large possible, d'activités qui vont lui permettre de développer tout son potentiel, où tous ses sens et ses aptitudes sont mis en alerte.

Comptines et histoires, chansons, musique (instruments de percussion...), graines, éveil corporel, l'image et les mots avec les supports des livres, des photos sont des activités de prédilection.

8.4.1. *L'enfant*

Il ne choisit pas le thème et peut ne pas vouloir participer ; il est cependant sollicité à chaque fois.

Il n'est pas demandé aux enfants de réaliser des performances et toutes les différences sont acceptées d'un même regard bienveillant.

Les activités peuvent aboutir à une création qui peut être emmenée à la maison ou pas ; le but n'est pas la réalisation en elle-même mais tout ce qui a été mis en jeu.

Pour l'enfant, les sollicitations sont importantes : écoute des consignes, mise en application, dextérité manuelle, imagination, mémoire, choix... Il va peu à peu apprendre à protéger son espace individuel et ne pas envahir celui de l'autre sans y avoir été invité ou sans son accord. Cela implique d'en avoir fait la demande donc à solliciter les autres enfants, à les écouter.

8.4.2. *L'adulte*

Travaillant en binôme l'équipe encadrante doit préparer son activité en fonction de la tranche d'âge visée, aménager ou réaménager l'espace, sortir le matériel...et ranger (elle demande l'aide des enfants dans la mesure du possible). Elle donne des consignes, s'assure qu'elles soient comprises et suivies, encourage, stimule, félicite. A la fin de la séance, l'équipe évaluera son intervention et la réajustera si besoin. Elle en effectuera le bilan : « quel sont les objectifs, les moyens sont-ils bien adaptés, quelle a été la réaction des enfants, que faut-il changer ? »

Les professionnels sont présents et soutiennent l'enfant tout en proposant des situations avec des niveaux de difficultés à sa portée et en le faisant progresser tout au long de l'année.

9. LES ATELIERS

Ces activités sont mises en place par les professionnels et vont permettre aux enfants de sortir de la structure, et/ou de découvrir des lieux, et/ou des personnes différentes afin d'échanger dans un cadre collectif. Elles favorisent la socialisation des enfants. C'est un enrichissement, en continuité au quotidien proposé au multi-accueil.

9.1. Intervenant extérieur

Les ateliers sont proposés en partant du constat que les enfants et leurs parents ne sont pas obligatoirement « baignés » dans un univers culturel **varié**. Elle sert d'appui à l'équipe qui se ressource et se nourrit de ces ateliers lui permettant d'enclencher des choses innovantes.

9.1.1. *Baby gym*

Cette activité d'une demi-heure d'heure est proposée toute l'année, deux fois par mois. Elle est complémentaire des ateliers de motricité proposés par l'équipe. Elle permet l'acquisition du schéma corporel de l'enfant, l'appréhension et l'exploration de l'espace en passant par la maîtrise du corps et de son expression gestuelle ainsi que de ses limites. Elle permet à l'enfant d'évacuer son énergie au travers d'activités physiques.

Une attention est portée à chaque enfant, valorisé dans son apprentissage, dans son estime de soi. « L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » J Epstein

9.1.2. *Eveil musical*

Cet atelier est animé par l'association « Bleu de lune », une fois par mois et permet d'offrir à l'enfant un univers sonore « enveloppant », ludique, poétique et créatif.

9.1.3. *Atelier jardinage*

Du potager à nos assiettes.

Un espace potager permet de comprendre les éléments naturels et de les voir évoluer au fil des saisons. Un récupérateur d'eaux pluviales permet aux enfants d'arroser leurs plantations. Les récoltes donnent lieu à des dégustations et des préparations culinaires faites avec l'enfant.

9.1.4. *Atelier contes par un professionnel de la Médiathèque municipale*

Nous travaillons une fois par mois en collaboration avec la médiathèque, à partir d'un thème défini par le multi-accueil pour sensibiliser l'enfant à la lecture et à l'écoute tout en enrichissant son vocabulaire et ses connaissances.

9.1.5. Découverte d'œuvres d'art

Tous les 3 mois, les membres de l'Artothèque nous proposent une œuvre d'art à exposer dans notre hall d'accueil. Nous échangeons autour de celle-ci en partageant avec les enfants un moment pictural. En fin d'année scolaire, en lien avec le service culturel, nous exposerons dans le Hall de l'Hôtel de Ville. Les Mondevillais peuvent admirer les œuvres originales et les peintures qu'elles nous ont inspirées.

9.1.6. Atelier langage signé avec un professionnel

Les signes aident l'enfant à écouter...à comprendre. Et avec nos mains, nous lions tout à la fois, ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il ressent. Nos mains l'aident à comprendre ce que nous disons. Les comptines signées se situent dans le prolongement de ces bénéfiques : au lieu d'utiliser de simples gestes pour venir animer les paroles, on va utiliser des éléments de vocabulaire tirés de la Langue des Signes. Il ne s'agit en fait que de pousser un peu plus loin le formalisme des gestes utilisés dans les chansonnettes traditionnelles. Elles sont ainsi un excellent moyen d'introduire la Langue des Signes Bébé auprès des tout-petits : lorsque l'on chante, il est d'autant plus facile d'attirer l'attention des enfants sur les signes que l'on propose. Un professionnel vient une fois par mois nous initier l'enfant, l'équipe et les parents qui le veulent à ce mode de communication.

Ces ateliers sont ouverts aux familles

Un temps est proposé aux parents pour parler de la place, du vécu de leur enfant dans ces différents ateliers, des photos des enfants « en action » sont affichées au fur et à mesure de l'évolution.

9.1.7. Des promenades

Nous profitons de chaque occasion pour aller au marché, en forêt (achat des fruits pour le goûter... ballades se rapportant au thème sur lequel nous travaillons). En été, des pique-niques et des sorties en bus sont organisées pour une sortie à la mer, au zoo ou de simples découvertes.

9.1.8. Spectacles

Le spectacle de fin d'année et le carnaval sont mutualisés avec le Relais Petite Enfance et la crèche.

Un spectacle de musique par l'association « Bleu de Lune » a lieu en juin, associant le RPE. Un spectacle du Champ exquis est aussi proposé, associant le RPE et le lieu passerelle. L'objectif est de sensibiliser notre public à cet art singulier qu'est le théâtre. Ces premières rencontres permettent la découverte des codes et d'une ambiance particulière telle la pénombre, le chuchotement, le silence. Vecteur d'expression et d'émotions le théâtre constitue une approche sensible riche pour le jeune enfant.

10. LES PASSERELLES VERS L'ECOLE

Un projet d'intégration vers l'école maternelle a été développé, permettant à l'enfant de découvrir les locaux, le personnel et de se sensibiliser aux habitudes scolaires.

La volonté commune des deux partenaires, multi-accueil et école, est de garantir un début de scolarisation réussie ».

La première rentrée scolaire est un moment sensible qui se traduit souvent par des pleurs des enfants, des parents parfois, dans l'émotion. Elle est également difficile pour l'enseignant et l'Atsem.

Cette première scolarisation est forte symboliquement tant pour le parent que pour l'enfant (l'enfant entre dans le monde des grands, début de son parcours scolaire).

C'est aussi le moment où les familles peuvent revivre, à travers la scolarisation de leur enfant, des éléments de leur propre histoire avec l'école.

Notre action a pour but de faciliter la relation parents /enfants /école pour rendre cette rentrée sereine.

Le passage de l'école doit se faire dans la continuité et doit permettre à l'enfant d'être acteur de ce changement.

Le postulat de départ est de rassurer les parents afin de rassurer leur enfant.

Cette période débute par un échange entre les écoles maternelles et les professionnels du multi-accueil autour de la première rentrée des enfants. Il s'en suit :

- A l'école du Centre et du Plateau, les enfants se rendent avec l'équipe du multi-accueil pendant une partie de la matinée au sein de la structure où ils seront scolarisés. Ils participent alors à une activité avec la classe visitée et partagent un moment de récréation avec les enfants de l'école.
- A l'école Paul Langevin, le partenariat est plus rapproché car nous participons directement au dispositif « passerelle » qui accueille des enfants de 2/3 ans, 4 matinées par semaine et où l'adaptation se fait selon le rythme de chacun. Nous nous y rendons également 3 fois (3 matinées entre mai et juin) en associant les parents.

Nos objectifs :

- Permettre le passage de l'enfant à l'élève
- Etablir un contact positif avec l'école
- Rendre l'enfant acteur de sa scolarité
- Dédramatiser le passage entre les deux structures
- Créer un sentiment de sécurité : il s'agit pour l'enfant de trouver de nouveaux repères (locaux, nouvelles personnes) en ayant leurs propres repères (référents du multi-accueil), amener un climat de confiance, établir des relations d'échanges sur les habitudes, la connaissance de l'enfant, dans le but d'apporter une complémentarité éducative.

Pour les parents, l'invitation à une présentation de l'école, de ses codes est un premier lien et permet d'apporter des réponses aux questions des familles.

Notre présence est perçue comme le signe d'une continuité entre l'école et le multi-accueil et non comme une rupture entre deux mondes et cela tend à rassurer les familles. Cela peut faciliter dans le dialogue entre parents et enseignant, jouant le rôle de relais,

d'accompagnement de la parole quand la famille hésite à l'enseignant.

Permettre aux enfants et aux parents d'avancer à petits pas vers l'école suppose au préalable que chaque professionnel se rapproche pour agir ensemble.

Pour des raisons et besoins identiques, nous accompagnons en juin les enfants et leurs familles dans les 1ers accueils :

Au restaurant scolaire. En partageant un moment de repas avec les enfants de la maternelle. Un membre de l'équipe peut se détacher à la rentrée scolaire, quand un enfant ayant fréquenté la structure a des difficultés à appréhender ce moment de repas au restaurant scolaire.

Au centre de loisir avec découverte des lieux, avec des moments partagés autour d'activités et du quotidien autour d'un goûter.

11. LES PARENTS ET LA STRUCTURE

« Le multi-accueil » doit être un lieu où l'on s'arrête, on fait une pause, on prend le temps d'écouter, de regarder, de se parler.

Le multi-accueil doit être une bulle d'oxygène pour les parents, un lieu d'échange et de communication leur permettant de dialoguer avec d'autres personnes (professionnels et autres parents) autour de questions concernant le développement de leur enfant et de trouver, si possible, des réponses ou conseils à leurs problèmes rencontrés.

Les parents occupent une place importante au sein de la structure. Ce sont les « premiers éducateurs » de leurs enfants, les impliquer dans la vie de la structure est essentiel.

Au travers de différentes actions, nous tentons d'accomplir notre rôle de soutien à la parentalité :

- En valorisant au quotidien la fonction parentale sans jugement,
- En créant des occasions d'échanges avec les familles, en instaurant avec elles une relation permanente par un dialogue régulier et par la mise en place d'informations par voie d'affichage.
- En leur proposant de participer à différentes activités en cours d'année, sorties, spectacles etc...
- En les invitant sur des ateliers parents/enfants au sein de la structure (pour l'instant atelier cuisine, au printemps jardinage, atelier décoration sur des moments festifs.)
- En organisant des moments de fêtes où parents et enfants sont invités afin de favoriser les échanges (fête de Noël, fête de la Musique, carnaval....)

Nous avons en projet d'organiser des réunions thématiques avec les parents sur différents sujets tels que l'alimentation de l'enfant, son sommeil, l'entrée à l'école, la propreté....

Se rencontrer dans un contexte différent de l'accueil de l'enfant permet de partager les choses autrement. Cela permet de développer des pratiques établies auprès de l'enfant et de ses parents mais également de sortir ces derniers de leur isolement en rencontrant d'autres parents et tissant des liens.

Les ateliers parents/enfants permettent de se retrouver dans une relation individuelle où l'enfant fait découvrir ses capacités. Ce temps leur permet également de partager ensemble un moment de plaisir. Pendant l'atelier le parent reste auprès de son enfant. L'équipe a pour rôle de les guider sans influencer ni juger, en observant sans agir directement.

Ce sont des moments plus propices à l'échange, les parents sont plus à l'aise et prennent plus facilement la parole.

Soutenir les parents dans leur rôle, leur offrir une écoute dont ils peuvent avoir besoin, sans jugement, les aide à se positionner en tant que parents dans l'éducation de leur enfant, en valorisant leurs compétences.

Ce travail s'appuie sur des partenariats : « espace famille » du Centre Socio Culturel, crèche, RPE, CAF, médiathèque, écoles, PMI, les intervenants qui nous apportent différentes formes d'expression... où nous mettons en place des ateliers, des moments communs pour un échange riche entre enfants / parents / professionnels d'un même territoire.

12. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

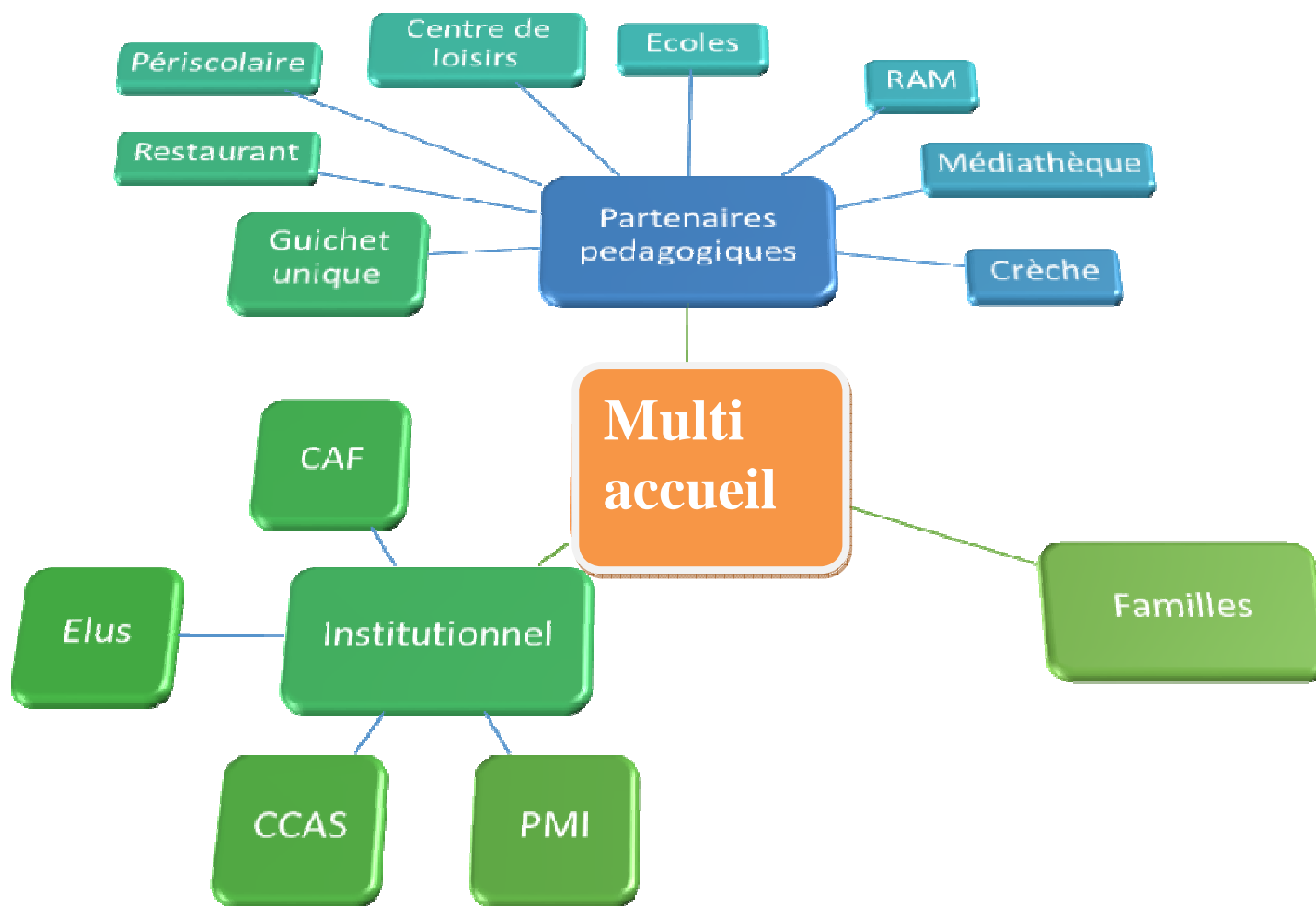
Des stagiaires sont accueillis sous contrat de stage avec les écoles de formation préparant aux métiers de la petite enfance ou dans le cadre de stage de sensibilisation aux métiers de la petite enfance, notamment EJE, auxiliaire de puériculture, aide-soignant, cap petite enfance, BEP sanitaire et social ou service à la personne .

Un stage permet à l'élève de mettre à l'épreuve ses motivations professionnelles ainsi que ses capacités à travailler auprès de jeunes enfants. C'est l'occasion de découvrir les richesses, les contraintes et les exigences de ces métiers de la petite enfance.

Le stagiaire est amené à développer ses compétences en matière d'observation, d'analyse et à ajuster son action éducative. Il doit repérer les différences entre les métiers qui s'exercent en crèche ainsi que le travail en équipe et en partenariat.

L'accueil d'un stagiaire permet de prendre du recul et se remettre en question sur nos pratiques notre fonctionnement .Un livret d'accueil est fourni au stagiaire qui lui permet de se situer dans la structure. Ci-joint annexe

13. LE PARTENARIAT



14. CONCLUSION

Le fait même de la collectivité introduit des règles : le rythme de vie de l'enfant sera obligatoirement différent de celui de sa vie familiale.

Peu à peu l'enfant, pour lequel nous mettons en place un rythme le plus proche possible de celui qu'il connaît, va se rapprocher du rythme de la vie en collectivité. Seul ce temps partagé permet aux enfants de vivre ensemble des expériences importantes pour apprendre à grandir et développer des conduites sociales acceptables.

Nous avons formé deux groupes inter âge dans lesquels les enfants ont des rythmes et des activités différents.

Les plus petits prennent appui sur les plus grands qui eux doivent parfois se modérer pour laisser la place aux plus jeunes. Un équilibre se forme : les grands prennent conscience des petits ; différents de par leur taille, leur âge, leur niveau d'acquisition, même si cela doit les freiner à certains moments.

En résumé, nous posons le rôle du professionnel dans la logique suivante:

- Reconnaître le tout petit comme une personne en lui assurant de l'aide matérielle et affective, en l'aidant à intégrer des règles de vie qui vont lui permettre de vivre en société donc un contenant (interdits) et un contenu (projet pédagogique). Lui apprendre à se reconnaître comme un individu unique (maillon essentiel mais pas central autour duquel tout tourne), à reconnaître les autres différents de lui et tout aussi importants (égaux), à accorder son pas aux autres.
- Faire une passerelle avec la vie sociale et scolaire vers laquelle il s'achemine et sa vie familiale en lui apprenant les bases du savoir vivre, du savoir être.
- Poser, expliquer et faire appliquer les règles essentielles à toute vie en société.

Il y a les règles que l'on construit chaque jour et celles que l'on impose ; celles qui se construisent ensemble avec les enfants, celles que l'on s'invente le temps d'un jeu...

15. ANNEXE

AXES DEVELOPPEES EN ANNEXE

- Le langage,
- La liberté de mouvement
- Baby gym,
- Éveil musical
- Des partenaires pour un Projet commun.

LE LANGAGE

Des mots prononcés sans déformation.

L'adulte ne reproduit pas le « langage bébé ».

Pour que la parole ait une vraie place, il faut qu'elle soit entendue et pour cela il faut apprendre le silence et l'écoute de l'autre.

L'adulte privilégie les phrases interrogatives qui permettent à l'enfant de choisir ses réponses, avec ses mots ; il lui laisse le temps de la réponse

Chez le nourrisson, il est corporel et fait de sons.
L'adulte va mettre les mots : sur les objets, les émotions
L'ENFANT S'APPROPRIE CE LANGAGE.

C'est une des clés de l'autonomie

AU QUOTIDIEN :
Les mots, les phrases qui permettent de dire, de se dire... de s'intégrer dans le groupe.

Les mots posent un cadre.

Employer un vocabulaire simple.
L'enfant écoute, répète, il ne peut enrichir son vocabulaire que si les notions lui sont accessibles

LES SUPPORTS

LES CD

LES LIVRES

LA
MEDIATHEQUE

LES COMPTINES

*AU QUOTIDIEN LES MOTS ACCOMPAGNENT NOS GESTES ET CEUX DE L'ENFANT, LES SITUATIONS, LES EMOTIONS.
LES ENFANTS ONT BESOIN DE NOTRE MISE EN MOT, POUR QUE CHAQUE ETAPE DE LEUR DEVELOPPEMENT SOIT VALIDEE.
LEUR DONNER LES CLES DU LANGAGE C'EST LEUR DONNER LES CLES DE LA COMPREHENSION, DE L'APPROPRIATION, LA POSSIBILITE D'EXPRIMER ET DE FAIRE DES CHOIX, DE LES ASSUMER.*

Nos actions sont basées sur la liberté de mouvement et l'activité libre

La motricité libre Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner tout en l'accompagnant dans un état d'esprit de bienveillance et de vigilance (un des fondements de la pédagogie de la pédiatre Emmi Pikler). En dehors des moments où il est porté, l'enfant a besoin d'expérimenter le mouvement. C'est placé sur le dos qu'il aura la possibilité de faire mille tentatives, d'éprouver son corps, de le connaître, d'explorer ses réactions, et les résultats ainsi engrangés. C'est pour cette raison que tout est mis en œuvre pour que l'enfant ait la possibilité de se mouvoir et de réaliser de multiples expériences à son rythme, et ce, dans un environnement confortable, attrayant et sécurisant. Les professionnels ne placent pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même. Par exemple, il n'est pas assis, mis sur le ventre ou debout avant qu'il ait trouvé lui-même ces positions, qu'il n'y soit parvenu, seul. La clef de cet apprentissage est la confiance en ses compétences, sa capacité à grandir et à apprendre seul. Il n'y a pas d'âge défini pour chaque étape, c'est l'enfant lui-même qui sait s'il peut passer à l'étape suivante. Il fait et refait sans cesse les mêmes gestes jusqu'à ce qu'il les ait intégrés puis maîtrisés. L'adulte est là pour sécuriser, stimuler, encourager l'enfant. Il est une présence bienveillante qui est prêt à accompagner les bébés en cas de difficulté, le plus souvent par l'écoute et par la parole.

Mon corps peut bouger harmonieusement, je progresse et prends confiance en mes capacités, j'acquière de l'équilibre.

**BIEN DANS SON CORPS
BIEN DANS SA TÊTE**

L'adulte qui accompagne l'enfant dans sa liberté motrice est présent par sa parole et son regard bienveillant

Différentes positions et situations sont proposées tout au long de la journée pour permettre à l'enfant de franchir, à son rythme, chacune des étapes de son développement.
Monter et descendre d'une chaise, d'un porteur... seul...
S'habiller, se déshabiller...

AU QUOTIDIEN

*DEVELOPPEMENT
DE TOUTES SES
CAPACITES
*APPRENTISSAGE DE
L'AUTONOMIE

EN ATELIERS Interventions de gymnastique 2 fois par mois pour créer une relation de confiance

Découverte et exploration de l'espace et du temps et motricité

Chacun participe ou non selon ses capacités et ses appréhensions.

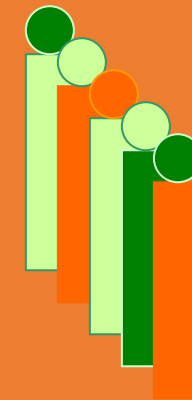
Développement socio affectif

Trouver sa place dans le groupe, attendre son affectif tour, observer, imiter, coopérer, prendre des initiatives, être « supporter » des autres enfants.

Gérer l'espace, son corps dans l'espace, les obstacles. Se déplacer en marchant, courant, rampant, escaladant, sautant, glissant, roulant, pédalant shootant...
Avancer, reculer, se déplacer de côté...
Porter, tirer, lancer, attraper.

Respecter le matériel, les consignes...

LE MATERIEL MIS A DISPOSITION :
Ballons, cerceaux, tunnel, poutres, foulards, quilles, tapis, toboggan,
Et
Combinaison de tous pour créer des parcours.

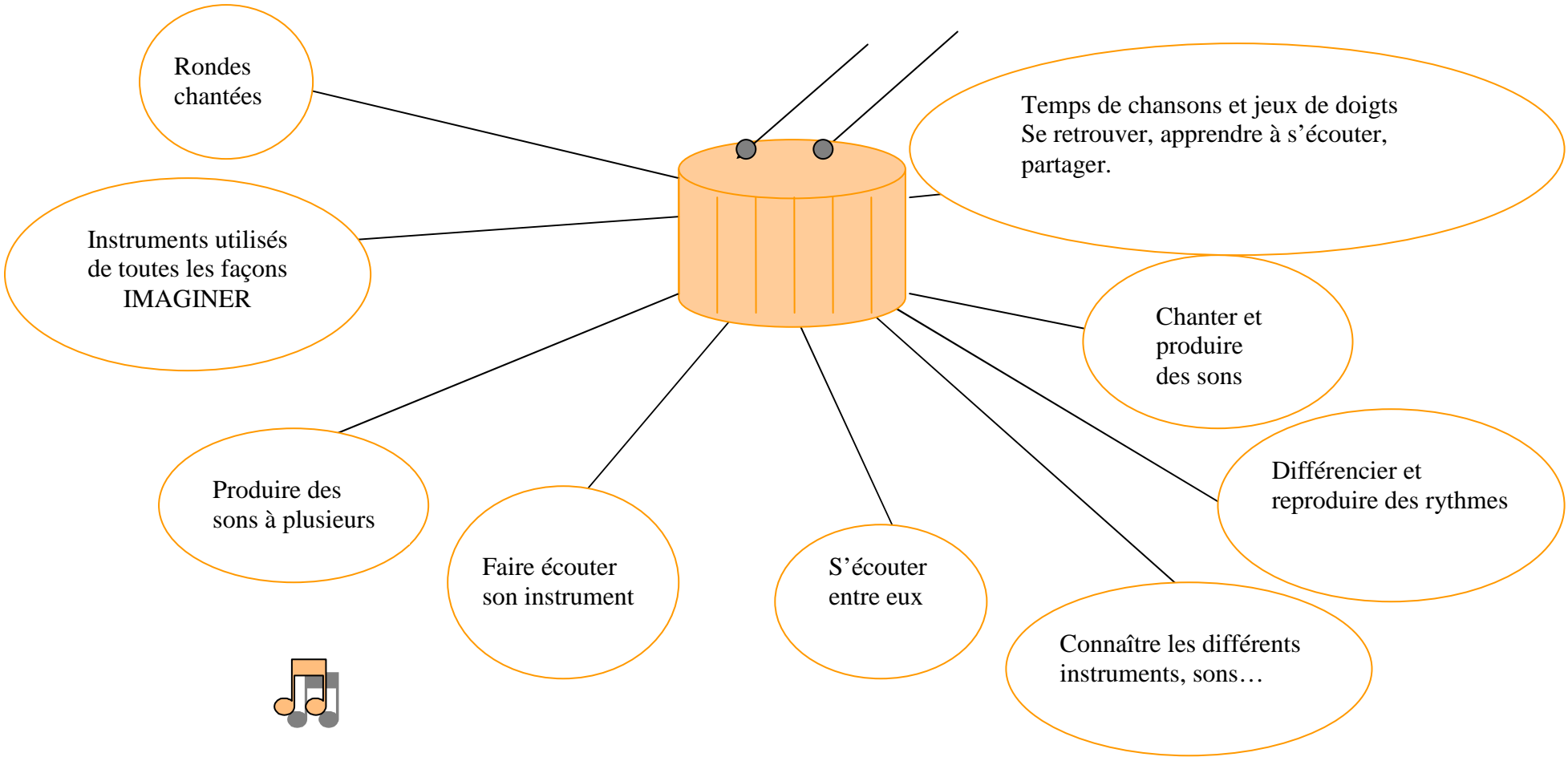


EVEIL MUSICAL ET SONORE



TEMPS ENCADRE PUIS DECOUVERTE LIBRE

Atelier régulièrement proposé par l'équipe et des professionnels, 1 fois par mois



Partenariat de différents professionnels sur un projet commun

Descriptif de l'action : Organiser un atelier jardinage Du jardinage à l'assiette
Public ciblé : Enfants du multi-accueil, atelier pouvant être inclus aux ateliers avec la classe passerelle qui a son jardin, avec l'association les jardins partagés avec lesquels nous avons un second jardin, avec la puéricultrice de PMI qui intervient de manière informelle sur l'alimentation et un animateur secteur jeunesse.
Objectifs 1er de l'action : Auprès des enfants : -favoriser l'éveil et le développement global de l'enfant au niveau moteur (plantation de graines, arrosage...), au niveau cognitif (découverte des légumes, fruits et faire le lien avec l'alimentation, l'apprentissage des formes et des couleurs... Et au niveau sensoriel (le toucher avec la découverte des textures, la vue, le gout avec la découverte des saveurs de l'odorat). Participer à la socialisation des enfants par le partage d'un temps de loisirs d'apprentissage avec d'autres enfants, d'autres partenaires, et en favorisant le respect des règles et les limites. Permettre aux enfants de découvrir le plaisir de semer, de planter et récolter le fruit de leur travail et pouvoir ensuite le cuisiner. Favoriser l'apprentissage de l'écoute et de la patience. Auprès des parents Permettre aux parents de prendre part au projet et invitation à y participer et partager leurs connaissances, les informer de l'évolution du projet au cours des transmissions et par l'intermédiaire du cahier jardinage. Auprès des professionnels : Favoriser les échanges entre partenaires (échanges de pratiques et de savoir) Faire connaître les différentes structures en travaillant sur un objectif commun. En lien et avec les différents partenaires confection d'un tapis potager.
Déroulement : mise en route réussie de nos différents carrés potagers et plate-bande, porte étiquette communes, cahier jardinage avec recettes faites à partir de nos récoltes.
Perspectives d'évolution : Partager avec nos différents partenaires nos connaissances et nos pratiques Préparer un pique-nique commun. Confectionner un tapis jardin. Fourmilières, abri à insecte.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

Berser
Levrault

Livret d'Accueil



Je vais au multi accueil

BIENVENUE !

Au multi accueil de Mondeville

Rue Victor Hugo
14120, Mondeville
N° Tél : **02 31 52 13 79**

Horaires d'ouverture : 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi en journée continue ou en occasionnelle de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h30

Les enfants doivent être repris 15min avant la fermeture de la structure.



Je vais au multi accueil

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

Berser
Levrault

... Mais qui va s'occuper de moi ?



- Des professionnelles issues de formations différentes travaillent au sein du multi accueil.
- L'équipe éducative est assurée par **une éducatrice de jeunes enfants** secondée par **deux auxiliaires de puériculture** et **d'une aide auxiliaire**
- L'hygiène des locaux est assurée par **2 agents d'entretien.**

Pour créer un lien de confiance ...

... faisons connaissance !

À votre arrivée, l'équipe vous accueillera avec votre enfant et prendra le temps,

- De vous présenter la multi accueil
- De présenter à votre enfant son nouveau lieu de vie
- De découvrir ses habitudes
- D'être à votre écoute



« Papa, maman j'ai besoin de temps pour découvrir mon nouvelle univers. Si la Halte ne m'enchante pas dès les premiers jours, je peux avoir le cœur gros et même pleurer. Mais ensemble GRÂCE À L'ADAPTATION nous pourrons surmonter nos appréhensions »

L'accueil...

... un moment important

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE



« Papa, maman pour mon bien-être, nous préparons ensemble mon sac pour aller à la halte-garderie » :

- Mon doudou
- Mes chaussons
- Un vêtement de rechange
- Des couches

« Papa, maman prenez le temps de m'accompagner et d'échanger avec l'équipe qui s'occupera de moi, à propos de mon sommeil, de ma santé, mon humeur ... »

Dès que j'arrive au Multi accueil :

J'enlève mes chaussures et mon manteau pour mettre mes chaussons ou pieds nus

« Papa, maman dites-moi « au revoir » même si je pleure et ne vous éclipses pas en cachette. Et, quand je me sentirai bien ne faites pas non plus durer les au revoir »



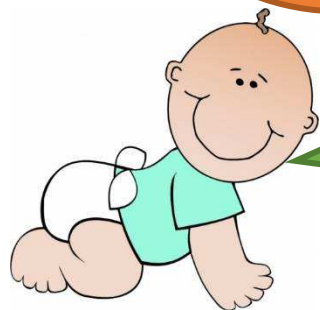
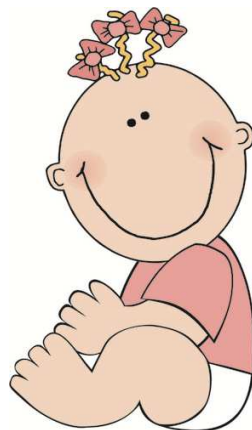
... s'éveiller avec plaisir

C'est par le jeu que je m'exprime, c'est grâce au jeu que je grandis !

« Je joue, je regarde les autres, si j'ai l'air de ne rien faire ... c'est un moment précieux ...

JE RÊVE ! »

« Moi je suis plus petit, je joue sur le tapis. »



De nombreuses activités sont proposées mais jamais imposées !

A CHACUN SON RYTHME !

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

Berser
Levrault



Le goûter ...

Les repas ...

... à vos papilles

C'est l'heure de manger.

C'est l'heure de goûter.

Je mets mon bavoir et je suis prêt pour manger le repas, le goûter

Plaisir et convivialité sont des mots que je peux partager avec mes copains.



Le change ...

... un moment à partager

Le change est l'occasion d'instaurer une relation plus duelle avec l'enfant.



« Je babille, papote avec la personne qui change ma couche, si j'ai envie je peux faire pipi aux toilettes »

Et la propreté ?


C'est à la maison que commence l'apprentissage de la propreté.

L'acquisition peut se faire sans heurt à condition que **votre enfant soit prêt** :

- Qu'il est envie de grandir
- Qu'il soit prêt sur le plan psychologique
- Qu'il soit en âge de comprendre

Le sommeil ...

... je me repose



« En compagnie de mon doudou qui me rappelle les odeurs de la maison, je me sens bien ! »

« Papa, maman, le sommeil est une fonction vitale pendant laquelle je grandis et me construit. C'est pourquoi à la Halte-Garderie, **même si je dors longtemps on ne me réveille pas** »

« Si j'ai besoin d'un câlin l'équipe est toujours là pour m'aider à m'endormir et m'accueillir à mon réveil »

Les retrouvailles ...

... le temps de raconter



« Papa, maman,
quand vous venez
me chercher je
suis content !

Laissez-moi le temps de vous retrouver
*(il vous est suggéré de venir ¼ d'heure
avant votre départ afin que votre enfant
puisse se préparer à partir)*

Je vous raconterai ma journée
L'équipe pourra m'y aider !

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_33-DE

Berser
Levrault

La vie en collectivité

... pour grandir

La vie en collectivité est l'occasion de
multiples apprentissages nécessaires pour
grandir.



L'équipe prendra le temps d'être
disponible pour vous conseiller et
vous raconter les progrès de votre

Pour mieux vivre ensemble !

Le Multi accueil c'est aussi pour les parents !

Se rencontrer :

- pendant l'adaptation
- à l'occasion de moment festifs
- rencontre quand vous en sentez le besoin
- ...
- lors d'ateliers ou des sorties

S'informer :

- sur l'évolution de votre enfant
- sur ses nouvelles compétences
- sur ses soucis de santé

Partager son plaisir et ses difficultés d'être parents

Et encore ...

- **Prévenez nous si votre enfant est absent alors qu'il est inscrit.**
- **Dites toujours à votre enfant quand vous aller partir.**
- **Respecter les horaires**, si vous avez un contretemps **prévenez nous** pour que nous puissions avertir votre enfant même tout petit.
- **Lisez les panneaux d'informations.**
- Une **« Boîte à idées »** est mise en place : **vos remarques et suggestions sont les bienvenues !**